

HABILITATION POUR LA CONDUITE DE CERTAINS VEHICULES ROUTIERS AFFECTES AUX TRANSPORTS DE MARCHANDISES

Code : RS5123

Enregistré par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires le 23/12/2021

PREREQUIS

- Avoir 21 ans
- Permis C en cours de validité
- Aucune durée d'activité professionnelle
- Niveau Brevet des collèges requis minimum

MODALITES ET DELAIS D'ACCES A LA FORMATION

Un entretien avec le candidat et la vérification des pré-requis son effectués au préalable.

Délai : minimum 7 jours.

ACCESSIBILITE : Contacter le référent Handicap à contact@passersonpermis.com

OBJECTIFS

- Être capable de conduire un véhicule de transport de marchandises en respectant les règles.
- L'approfondissement des outils nécessaires à l'exercice du métier au conducteur poids lourd.
- Savoir utiliser l'ensemble des documents professionnels nécessaires à la réalisation des transports.
- Connaître les applications réglementaires régissant la profession
- Maitriser les bases professionnelles nécessaires pour exercer l'emploi de conducteur routier de marchandises

DUREE : 140 heures

RYTHME : Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 8 à 16 stagiaires maximum

TARIF : A partir de 1920 €

CONTACTS :

- Trinité : 0596 58 40 59 trinite@passersonpermis.com
- Lamentin : 0596 51 69 47 lamentin@passersonpermis.com

PROGRAMME DE FORMATION

- **Accueil et présentation de la formation.**
- **Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité :**
 - Les caractéristiques techniques et des éléments de sécurité du véhicule
 - La prévention des risques d'accidents en conduite et la sécurité routière.
 - L'éco conduite et l'utilisation des outils informatiques d'assistance à la conduite.

- La prévention des risques d'accident hors du temps de conduite.
- Le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule
- L'analyse de la conduite en situation normale comme en situation difficile

- **Application des réglementations :**
 - La réglementation sociale nationale et européenne et les conventions collectives.
 - Le temps de conduite et de repos des conducteurs, la formation des conducteurs.
 - L'utilisation du chronotachygraphe électronique.
 - La réglementation applicable à la location de véhicules de transport.
 - La réglementation applicable aux transports en compte propre.
 - Les documents nécessaires au transport international des marchandises.

- **Santé, sécurité routière et sécurité environnementale :**
 - La prévention des risques liés aux aptitudes physiques et mentales des conducteurs.
 - La prévention et l'évaluation des situations d'urgence à travers des exercices pratiques
 - Les accidents du travail et les principes élémentaires de secourisme.
 - Les règles de circulation et de signalisation routières.
 - Les risques de la route, les facteurs aggravants liés aux véhicules lourds.
 - La conduite à l'approche des grands ouvrages et dans les tunnels.
 - Le franchissement des passages à niveau.
 - La criminalité et le trafic des clandestins.

- **La notion de service, de relation commerciale dans les métiers de la logistique :**
 - Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise.
 - La démarche qualité et le développement de la qualité des services.
 - Les aspects économiques du transport routier de marchandises.
 - Le positionnement d'une entreprise et la notion de marché concurrentiel.

- **Evaluation des acquis et synthèse de stage.**

DATES DE LA FORMATION

Un calendrier prévisionnel des sessions de formation est déterminé chaque année. Il existe au minimum une session par mois.

LIEUX

31 Rue des Barrières et Carrère 97232 LE LAMENTIN



MODALITES PEDAGOGIQUES ET MOYENS D'ENCADREMENT

- Mise à disposition de manuels de formation et vidéoprojecteurs
- Cas pratiques
- Echanges d'expériences et débats
- Plateau technique privée
- Equipe de formateurs permanents.

MODALITES D'EVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION ET DE L'EXAMEN

- Evaluations théoriques et pratiques.
- Feuilles d'émargement signées par demi-journée.

FORMALISATION A L'ISSUE DE L'EXAMEN

Après examen, si résultat favorable, délivrance d'une Carte Qualification Conducteur.

INDICATEURS DE RESULTATS 2023

Nombre d'inscrits : 47

Taux de réussite FIMO MC : 100%

Satisfaction stagiaires : 8/10